

Mon livret d'

ATP

Nom :

Prénom :

Classe :

LES « ATP » ? DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les Ateliers de Temps Personnalisé - **ATP** - font partie du temps scolaire obligatoire. Ils sont comme les autres cours, conçus conformément aux programmes et aux objectifs officiels, pour aider chaque élève à progresser et à s'enrichir.

SOUTENIR, VALORISER, APPROFONDIR

Les ATP répondent aux besoins spécifiques de chaque élève :

Les élèves qui rencontrent des difficultés dans certaines matières reçoivent une aide individualisée en **ateliers - soutien**.

Ceux qui sont déjà d'un bon niveau peuvent approfondir leurs connaissances et leur savoir-faire dans les **ateliers - approfondissement**.

Tous auront accès en cours d'année aux **ateliers-crédation / valorisation de soi / culture générale**, destinés à développer et valoriser les qualités de chacun, dans les domaines sportifs, artistiques ou culturels. Une **étude silencieuse** donne la possibilité de travailler dans la rigueur et le calme : les élèves y apprennent à travailler efficacement et de façon autonome.

COMMENT EST FAITE L'INSCRIPTION ?

Les besoins des élèves évoluent en cours d'année. Ceux-ci ont donc accès à différents ateliers. Les professeurs décident en concertation d'inscrire chaque élève à un atelier pour une période de 6 / 7 semaines. Ils évaluent les besoins de chaque élève, en se fondant non seulement sur ses résultats mais aussi sur ses compétences et ses qualités. Ils tiennent compte également des souhaits de l'élève, qui aura réfléchi, aidé par son professeur principal, au choix qui sera le meilleur pour lui.

DES REGLES A RESPECTER

Pour tirer profit de ces ateliers, les élèves doivent naturellement s'engager à respecter 2 points fondamentaux :

- Tenir à jour leur livret d'ATP, c'est-à-dire le renseigner, le faire signer par les parents et l'avoir toujours sur eux.
- S'investir dans ces ATP comme dans n'importe quel autre cours. L'absence d'évaluation chiffrée ne signifie pas que ces séances de travail ne sont pas importantes !

Pris connaissance le :

Les parents :

L'élève :

Période 1 Remarques des parents

Période 2

Du au

Emploi du temps des ATP :

LUNDI	salles	Professeurs
15h00 :		
15h50 :		

JEUDI	salles	Professeurs
15h00 :		
15h50 :		

Signatures

Professeur principal

Elève

Parents

Période 2 Observations

(par les professeurs)

Préciser date et séance concernées.

(a bien participé, doit venir avec ..., doit revoir ...)

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

Période 2 Remarques des parents

Période 3 Remarques des parents

Période 4 Remarques des parents

Période 5 Remarques des parents

BILAN DE L'ANNEE

Cette année, l'élève a suivi les ATP de :
(préciser : « soutien, approfondissement ou arts et culture »)

.....
.....
.....
.....

A la prochaine rentrée (première période), il sera inscrit dans l'ATP
suivant :

.....
.....
.....
.....

Remarques :

.....
.....
.....
.....